

3 Le marais

Le circuit traverse le marais de Dol qui s'étend sur environ 12 000 hectares. Le marais blanc, avec ses terres constituées d'alluvions marines qui lui donnent cette couleur



claire, est particulièrement riche pour le développement de l'activité agricole.

De nombreux biez (canaux) permettent le drainage des terres. On peut y observer oiseaux (aigrettes, sarcelles, canards...), poissons, rongeurs (ragondins)... Les hauteurs d'eau sont gérées par le Syndicat des Dignes et Marais par un système de vannage qui permet d'éviter les inondations et de sauvegarder les cultures et les habitations.

➔ *Poursuivre sur le chemin rural jusqu'au Vivier-sur-Mer. Au stade de football, prendre la voie piétonne/vélo aménagée, sur votre droite. Passer près de l'église, et rejoindre la voie verte par la rue des Mondrins. Attention traversée de la RD 155. Prudence !*

4 Le Vivier-sur-Mer et la Baie du Mont-Saint-Michel

C'est ici que Le Guyoult se jette dans la mer. À son embouchure, vous ne manquerez pas la visite du port mytilicole du Vivier-Cherrueux, premier centre français de culture des moules de bouchots et du centre de découverte de la Baie du Mont-Saint-Michel (de février à novembre). La mytiliculture est apparue au Vivier-sur-Mer en 1954 en utilisant la technique de l'élevage des moules sur bouchots (pieux). Les bateaux à roues permettent d'aller sur les lieux d'élevage quelle que soit la marée. 10 000 tonnes environ sont produites chaque année.

La moule de bouchots de la Baie est le seul produit de la mer à avoir obtenu l'Appellation d'Origine Protégée en 2011. Elle se déguste de juillet à décembre.

➔ *Le retour à Dol-de-Bretagne (9 km) se fait par le même circuit (suivre le fléchage), ou rejoindre le circuit des Pêcheurs n°6, par la voie verte.*



Vélo Promenades®

Boucles ou liaisons de promenades (de 9 à 38 km) qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services dans les villes et villages traversés. Les circuits empruntent des routes à faible trafic, mais ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur (prudence). Ils empruntent parfois des voies vertes en site propre, réservées aux piétons et vélos.

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

- ➔ Avant de démarrer, vérifiez l'état de votre vélo et équipez-vous d'un gilet jaune et d'une trousse de réparation.
- ➔ Respectez le code de la route : roulez en file indienne et portez votre casque.
- ➔ Emportez un en-cas et à boire.
- ➔ Respectez les propriétés privées.
- ➔ Respectez la nature en emportant vos déchets.

1 NIVEAU DIFFICILE

Supérieur à 30 km
Dénivelé important
et/ou côtes difficiles

1 NIVEAU SOUTENU

Entre 25 et 30 km. Circuit
vallonné et/ou présence
de plusieurs côtes

1 NIVEAU MODÉRÉ

Entre 20 et 25 km.
Dénivelé faible et/ou
une côte un peu longue

1 NIVEAU FACILE

Moins de 20 km.
Plat ou peu de
dénivelé



Circuits téléchargeables sur :

www.saint-malo-tourisme.com, rubrique balades

OFFICE DE TOURISME :

SAINT-MALO : Esplanade Saint-Vincent

0 825 135 200 Service 0,15 € / min
+ prix appel

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE :

CANCALE : 44 rue du Port

DOL-DE-BRETAGNE : 5 place de la Cathédrale

COMBOURG : 9 rue Notre Dame

SAINT-COULOMB : Place de l'Eglise

SAINT-SULIAC : 5 place du Carrouge

Baie du Mont-Saint-Michel

BRETAGNE®



VÉLO PROMENADES®



4

Circuit du Guyoult

Dol-de-Bretagne
Mont-Dol
Le Vivier-sur-Mer
Dol-de-Bretagne

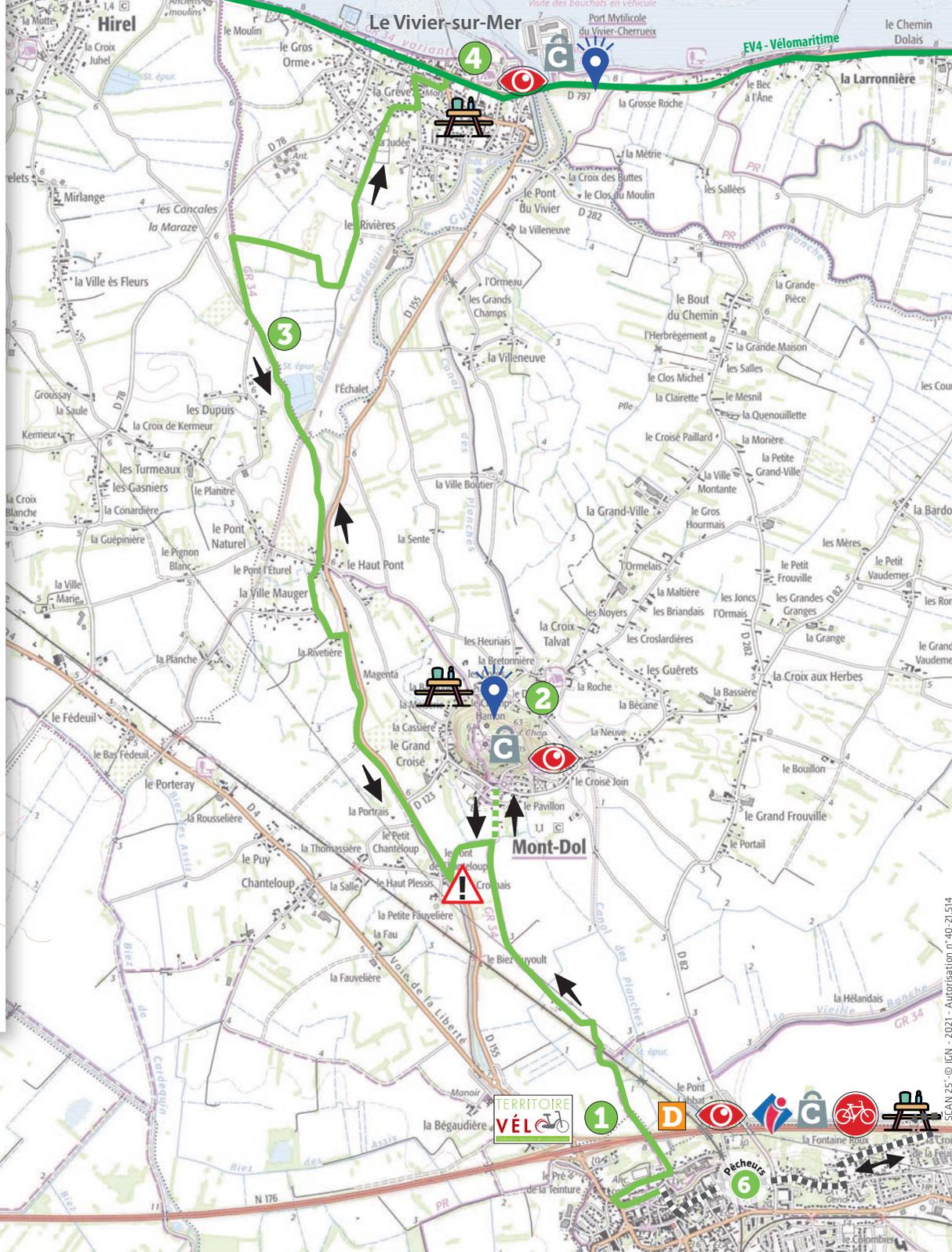
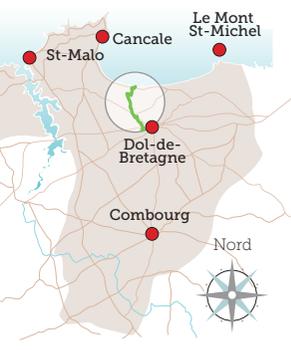
9 km



SAINT-MALO
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 cm = 310 m

-  Départ
-  Étape
-  Sens
-  Fléchage
-  Prudence
-  Commerces
-  Bureau d'Information Touristique
-  Site touristique
-  Point de vue
-  Voie verte EV4
-  Option liaison
-  Location de vélos
-  Aire de pique-nique

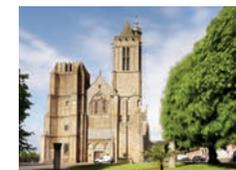


Circuit du Guyoult

Au départ de Dol-de-Bretagne, jolie cité médiévale, le circuit vous emmène dans la Baie du Mont-Saint-Michel, en longeant Le Guyoult. La halte au Mont-Dol est incontournable si l'on veut profiter du panorama exceptionnel sur le marais et toute la Baie ! Départ : Place de la Cathédrale près du Bureau d'Information Touristique. Le circuit est un aller-retour Dol / Le Vivier / Dol ou Le Vivier / Dol / Le Vivier. Il se découvre dans les deux sens de circulation.

1 Dol-de-Bretagne

Dol-de-Bretagne, Petite Cité de Caractère®, possède une imposante cathédrale du 13^e siècle qui domine le marais. Sa rue principale avec ses maisons médiévales présente la plus ancienne de Bretagne - la Maison des Petits Palets - (11^e siècle). Un circuit jalonné de panneaux d'informations vous permet de découvrir la ville dans son ensemble (infos au Bureau d'Information Touristique).



→ Pour démarrer, au bas de la place de la Cathédrale, prendre la rue des Murets puis, le Chemin Vert vers le Mont-Dol, petite route sinueuse au cœur du marais. En approchant du Mont-Dol, 2 possibilités de circuits : à gauche vous poursuivez directement vers la Baie, à droite, c'est l'ascension du Mont-Dol qui vous attend.

2 Mont-Dol

→ À l'arrivée au pied du Mont-Dol, parking sur la place du marché. De là, il faut absolument grimper à pied sur le Tertre (le sommet).

Le panorama est l'un des plus beaux de toute la région ! À 64 m d'altitude, profitez de la très belle vue sur la Baie du Mont-Saint-Michel au Nord et sur les marais et la ville de Dol-de-Bretagne au Sud. Ici, on comprend mieux le paysage et la topographie des lieux. La Chapelle Notre Dame de l'Espérance, le moulin, la tour et la Maison du Tertre se visitent en saison. On y raconte d'étranges légendes, on y découvre la géologie, la Préhistoire et l'histoire du Mont Dol.



→ Reprendre le circuit vers le Vivier-sur-Mer. Attention, traversée de la RD 155. Extrême prudence ! La balade se poursuit le long du Guyoult, ce petit fleuve côtier qui chemine au cœur du marais pour se jeter dans la Baie. De jolis ponts en granit traversent le cours d'eau et jalonnent le paysage.
→ Continuer tout droit en empruntant le GR 34®.